E.S.S.T.I.N. 2014–2015

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

DS de Conception Logiciel

3^{ème} année Durée : 1h 30 Documents autorisés : cours + TD

Description du cas « Camping ».

Le camping 4 étoiles « Le grand large » vous a chargé de réaliser le logiciel gérant les locations de Bungalows. Ce logiciel devra permettre aux clients de réserver et de payer leur location via le portail web du camping : www.grandlarge.com/index.htm.

Les bungalows sont loués pour une semaine : du samedi après-midi (16h) au samedi matin suivant (10h). Le coût d'un séjour varie selon la date de début du séjour (l'annexe 1 contient le document récapitulant le tarif des deux types de bungalow pour 2014).

Le client précise la période de location souhaitée pour que le site affiche les types de bungalows disponibles durant la période de location. Si aucun type de bungalows disponible ne convient au client, il peut stopper le processus. Dans le cas contraire, le client sélectionne le type de bungalows choisi.

Si la première étape est un succès (c'est-à-dire que le client a trouvé un type de bungalows qui lui convient et qui est disponible aux dates demandées) alors le client saisit ses coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel, ...). La saisie validée par le client est vérifiée par l'application (aucun champ ne doit manquer, le format des données saisies doit être correcte, ...). En cas de saisie erronée, un message d'erreur s'affiche, le client peut modifier sa saisie.

Une fois, les coordonnées du client saisies correctement, la réservation est enregistrée et un numéro est automatiquement affecté à la réservation. Ce numéro est transmis au client (affichage et courriel).

Le client a une semaine pour confirmer la réservation en payant un acompte (d'au moins 20% du montant du séjour). Cet acompte est déduit de la facture globale. Une réservation non confirmée à temps est détruite.

Le solde du séjour est à régler intégralement au plus tard un mois avant la date du début de séjour, par chèque bancaire ou par carte bleue. En cas de non règlement du solde à temps, le bungalow est remis à la location (l'acompte n'est pas remboursé).

Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement total de la location est nécessaire pour confirmer la réservation.

Le camping a mis en place un système de paiement sécurisé sur son site Web. Les paiements peuvent donc être effectués par chèque ou par carte bancaire. La taxe de séjour est à régler à la fin du séjour.

<u>Annulation d'une réservation confirmée du fait d'un client</u> : Si l'annulation est au moins 30 jours avant la date de début du séjour, 20% du montant du séjour reste dû au camping « le grand large ». Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant le début du séjour, le montant de la location reste dû.

<u>Annulation d'une réservation confirmée du fait du camping</u>: pour toute annulation du fait du gestionnaire du camping (sauf cas de force majeure) toutes les sommes versées sont remboursées.

En début de séjour, une caution de 300 euros est demandée, et un état des lieux est fait. Le gestionnaire du camping vérifie l'état des lieux à la fin du séjour, et restitue la caution, déduction faite éventuellement des réparations.

Durant la saison morte (période ou le camping est fermé), le gestionnaire vérifie l'état général des bungalows. Il planifie des réparations et des remise en états (peinture, plomberie) qui s'étalent sur toute l'année. C'est pourquoi, des bungalows peuvent être retirés de la location pour être remis en état pendant plusieurs semaines.

Pour des raisons fiscales, le camping doit mémoriser les séjours effectués pendant au moins cinq ans.

Annexe 1 Tarifs 2014 - Le camping « Le grand large »

Le tableau suivant indique le prix de la location d'un bungalow pour 1 à 2 personnes pour une durée d'une semaine (selon la période, et le type de bungalow).

Une personne supplémentaire : 50 € par semaine.

Le camping est fermé du 01 janvier au 4 Avril 2014 et du 8 novembre au 31 décembre.

Location	Périodes Bleu :	Périodes Orange :	Période Rouge :
	05/04 au 30/05 20/09 au 07/11	31/05 au 25/07 16/08 au19/09	26/07 au 15/08
Bungalow Oasis	374€	513€	653€
Bungalow Pacifique	420€	564€	692€

La taxe de séjour en 2014 (délibération du conseil municipal du 20-10-2008) par nuit et par personne à partir de 13 ans est de 0,45€.

Questions:

- Donner un diagramme de classes UML correspondant au cas « Camping »
- Faire un diagramme de séquence du cas d'utilisation « Recherche de disponibilités » qui affiche les types de bungalows disponibles pour une période donnée.

(D'après un énoncé au département informatique de l'IUT de Bordeaux 1)